

# FICHE D'IDENTITÉ DES RUCHES VIDES DANS LE VILLAGE

## MON VILLAGE ESPACE DE BIODIVERSITÉ EN DEUX-SÈVRES (MVEB)

### La fièvre d'essaimage

Les colonies d'abeilles *Apis Mellifera* se reproduisent chaque année une ou plusieurs fois selon le volume dont elles disposent, leur santé et l'abondance de ressources : c'est l'essaimage.

Une partie des ouvrières (10 000 à 20 000) avec la reine, partent du nid pour s'établir dans un autre logis, et laissent derrière elles une nouvelle jeune reine, ses ouvrières et le miel déjà engrangé.

Cette stratégie de reproduction est élaborée, la jeune reine bénéficie d'un habitat fonctionnel et sûr : constructions de cire, main d'œuvre formée et ressources emmagasinées.

L'essaïm qui part se met en danger, de ne pas trouver d'abri, de subir la pluie ou de ne pas réussir à s'installer de manière pérenne. Les colonies d'abeilles cherchent un abri propre, d'un volume suffisant pour contenir les ressources nécessaires pour l'hiver (une quarantaine de litres), avec une entrée confinée, facile à garder.

D'abord quelques abeilles éclaireuses tournent autour, puis de plus en plus, elles peuvent même y passer la nuit pour bien étudier ce nouveau logement, en suite et des fois plusieurs semaines après, l'essaïm arrive en entier, un jour chaud (plus de 20 °) et sans vent, entre 11h et 16h pour minimiser les risques de se perdre.



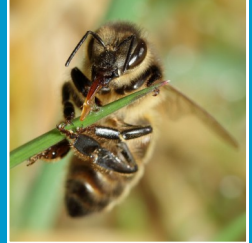
### Des abris pour les colonies d'abeilles

Depuis la nuit des temps, les cavités rocheuses, les arbres creux et les souches offrent aux colonies d'abeilles des abris naturels.

De nos jours, les colonies trouvent refuge dans les bâtis et autres interstices laissés par notre société aux insectes sociaux : compteur électrique, pylône moulé en béton, fenêtre aux volets fermés, plancher ou faux plafond, cheminée, bouche d'aération...

Quand elles ne dérangent personne ou ne sont pas dérangées, les colonies d'abeilles savent être discrètes et peuvent ainsi rester en place pendant plusieurs dizaines d'années.

Souvent la présence d'une colonie d'abeilles inquiète ou occasionne des désagréments, alors nous proposons dans le cadre de Mon Village Espace de Biodiversité, la mise en place de ruches vides dans le village.



### Mettre en place des ruches vides dans le village

L'installation de ruches vides est une pratique courante chez les apiculteurs, elles sont appelées « ruche attire-essaïm » ou « piège à essaïm ». Ils les installent avant la saison d'essaimage, en mars pour que les abeilles éclaireuses les repèrent, bien en vue et souvent en hauteur, à leur rucher et sur le passage habituel des essaïms (les essaïms empruntent les mêmes couloirs d'une année à l'autre).

Nous développons une pratique nouvelle à grande échelle pour rendre service aux citoyens et aux colonies d'abeilles en partenariat avec les mairies et les apiculteurs « Des ruches vides dans les villages » pour les essaïms de passage.

Quand la colonie est dans la ruche, la ruche sera rapidement déplacée de nuit sur un site adéquat.

**Résultat : un essaïm sauvé, des interventions économisées.**

- **Matériel** : Ruche ou ruchette vide, saine, cadres cirés, état sanitaire et hygiène irréprochables.
- **Emplacement** : ouverture vers l'est ou le sud, respectant les distances de sécurité (Arrêté préfectoral n°2011188-0002—100m des établissements publics à caractère collectif, 20m des habitations ou voies publiques, 10m des propriétés, aucune si isolée par une clôture continue de 2m de hauteur)
- **Position** : Au sol ou en hauteur, installée de manière bien stable
- **Identification** : logo « ruche vide attire-essaïm »
- **Communication et référencement** : Mon Village Espace de Biodiversité, apiculteurs, mairies.

Ruche attire-essaïm



Ruche attire-essaïm



MON VILLAGE ESPACE DE BIODIVERSITE



DES RUCHES VIDES POUR LES ESSAIMS SAUVAGES

MON VILLAGE ESPACE DE BIODIVERSITE



DES RUCHES VIDES POUR LES ESSAIMS SAUVAGES

Contact [monvillageeb@gmail.com](mailto:monvillageeb@gmail.com)



Fiche technique MVEB n°3



**MON VILLAGE : ESPACE DE BIODIVERSITE**  
**Un défi : s'approprier la biodiversité en Deux-Sèvres**

